



**Présents :** Mmes PADRA, EVEN, RECH, PEGUES, TRIAES, DEGEILH, LAMBLOT.  
Mrs TOUNTEVICH, EL HAMMOUMI, CUSIN

**Procuration :** Mme SANDOVAL à Mme DEGEILH ; Mme BOITEUX à Mme PADRA

**Excusés :** Mmes BURALI, RICHARD ; M. PERRIN

**Absents :** Mr BARBIER

**Critère de diffusion :** Affichage

**Date de la convocation :** 23/03/2022

**Transmission en sous-préfecture :**

Affiché le 04/04/2022 au 04/05/2022

### Ordre du jour :

- 1- Approbation du Compte rendu du CCAS du 11 janvier 2022
- 2- Finances
  - Compte administratif 2021
  - Compte de gestion 2021
  - Affectation des résultats 2021
  - Budget primitif 2022
- 3- Demandes d'aides
- 4- Informations diverses
- 5- Questions diverses

### Début de la réunion : 18h00

Ouverture de la séance par Monsieur le Maire, Président du CCAS, et constatation du quorum.

#### 1 - Approbation du CR du CCAS du 11 janvier 2022

Compte-rendu approuvé à l'unanimité des membres présents

#### 2 - Finances

##### - **Vote du compte administratif 2021 (annexe 1)**

Monsieur Le Président quitte la salle et Madame la Vice-Présidente fait procéder au vote.

Le conseil d'administration a voté le compte administratif 2021 du budget CCAS qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année écoulée. Il présente un excédent de fonctionnement de 28 322,55 €.

Vote : 12 voix pour.

## DEPENSES 2021 :

Nature dépense	Montant
60623 Portage repas	1 4 988,44 €
611 Contrats	800,00 €
6182 Documentation	703,44 €
6562 Aides- Bons alimentaires	7 075,82 €
7574 Subvention	2 300,00 €
674 Subvention exceptionnelle	400,00 €
<b>TOTAL DEPENSES 2021</b>	<b>26 267,50 €</b>

## RECETTES 2021

Nature recette	Montant
7031 Vente concessions	1 279,38 €
706 Recette portage repas	13 693,10 €
7474 Subvention de la commune	21 000,00 €
Excédent clôture 2021	18 617,57 €
<b>TOTAL RECETTES 2021</b>	<b>54 590,05 €</b>

### - Affectation du résultat

Monsieur le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement de 18 617,57 € à l'article 002 du budget primitif du CCAS de 2021.

Vote : 12 voix pour.

### - Approbation du compte de gestion 2021 (annexe 2)

Le Conseil d'Administration est invité à approuver le compte de gestion concernant l'année 2021 dressé par le comptable public pour le budget principal du CCAS (annexe 2). Il est établi à la clôture de l'exercice et retrace les écritures comptables passées pour l'année et qui correspondent avec celles du compte administratif.

Vote : 12 voix pour

### - Vote du budget 2022 (annexe 3)

Suite au débat d'orientation budgétaire pour l'année 2021 qui s'est déroulé lors de la dernière séance du Conseil d'administration. Le Conseil d'Administration vote et approuve le budget primitif pour l'année 2021.

Vote : 12 voix pour.

## Dépenses 2022

Nature dépense	Montant
604 Portage repas	15 000,00 €
60632 Petits équipement	700,00 €
611 Contrats - prestations	5 000,00 €
6135 Locations	7 000,00 €
6182 Documentation	800,00 €
6188 Dépenses imprévues	1 685,00 €
6232 Fêtes et cérémonies	800,00 €
6261 Affranchissement - communication	1 500,00 €
6562 Aides – bons alimentaires	16 000,00 €
6574 Subventions	2 515,00 €
674 Subventions exceptionnelles	2 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>53 000,00 €</b>

## Recettes 2022

Nature recette	Montant
7031 Vente concessions	677,45 €
706 Recette portage repas	14 000,00 €
7474 Subvention de la commune	10 000,00 €
Excédent 2021	28 322,55 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>53 000,00 €</b>

### 3 - Demandes d'aides

Le conseil d'administration, à l'unanimité, décide d'octroyer 5 aides

- Une étudiante sollicite une aide d'un montant non défini pour l'aider à financer des études en Corée du Sud. Proposé 100,00 €
- La maison des Solidarités du CD 31 sollicite une aide de 500,00 € pour une femme seule retraitée avec son petit-fils à charge pour participer au paiement du loyer.
- Une mère seule avec un enfant à charge sollicite une aide de 65,00 € pour la prise en charge d'un voyage scolaire.
- Une mère seule avec deux enfants à charge sollicite une aide de 65,00 € pour la prise en charge d'un voyage scolaire.
- Une mère seule avec deux enfants à charge sollicite une aide de 65,00 € pour la prise en charge d'un voyage scolaire.

Le montant total des aides demandées s'élève à 860,00 euros.

- La maison des Solidarités du CD 31 sollicite une aide de 300,00 € pour un couple avec un enfant à charge pour participer au paiement du loyer.

Dossier incomplet (manque le justificatif de la dette de loyer et des éléments concernant les revenus). Suite à la communication de ce jour avec le MDS ce dossier sera réétudié. Il sera représenté lors de la prochaine séance.

### 4 - Informations diverses

Une collecte a été organisée pour les réfugiés ukrainiens. Bel élan de générosité de la population fontenilloise.

Deux familles fontenilloises accueillent des réfugiés : liens familiaux

### 5 - Questions diverses

Néant

Monsieur le Président clôture la séance à 18 h 45 et remercie l'assemblée.

**Le Président,  
Christophe TOUNTEVICH**



Page 4/4